

Nombre de Membres	
Présents	En Exercice
13	14
<u>Date de la convocation :</u> 31 mai 2016	
<u>Date d'affichage :</u>	

L'an deux mil seize, le six juin deux mil seize, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Présents :

Mmes BENESTON Chrystèle, COUINEAU Jessica, DÉZÉ Françoise, LAURENT Emmanuelle RIOCREUX Stéphanie, RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line.

MM. BOISDRON Claude, BRODSKY Pierre-Alexandre, COLMAN Sébastien, HALLIEN Cyrille, NION Pierre, PLANTIER Patrick, SOUCHU Christian.

Excusés : Sébastien TOQUARD

Secrétaire de séance : Jessica COUINEAU

Approbation du compte rendu 04 avril 2016 : Approuvé à l'unanimité après quelques modifications.

**COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES,
SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES :**

Délégations communautaires :

Préparation de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil et la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest : Des réunions ont déjà eu lieu sur des thèmes qui ne sont pas aisés : eau, assainissement, périscolaire, fiscalité... mais les dossiers avancent. Des comités de pilotage se tiennent toutes les semaines. Une conférence des élus a déjà eu lieu et une seconde se tiendra le 04 juillet à Saint Nicolas de Bourgueil et réunira l'ensemble des conseillers municipaux des 32 communes. Le personnel des deux communautés de communes s'est déjà rencontré.

Comité développement économique : Une réflexion est menée sur les zones d'activités communales. En effet, les deux zones d'activités présentes sur la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil (Benais/Restigné et Bourgueil) sont déjà communautaires, mais il existe des zones d'activités sur le périmètre de la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest qui sont communales.

Comment peuvent-elles intégrer les compétences communautaires et sont-elles d'intérêt communautaire ?

Comité eau / assainissement : L'ouverture des plis pour le marché de travaux de la station d'épuration de Restigné avec la création d'une saulaie a eu lieu.

Comité tourisme : Une cinquantaine de personnes ont participé à l'inauguration du chemin de Saint Martin. Les retours sur le tracé sont positifs.

Comité enfance-jeunesse : Les Vernalis ont très bien fonctionné. Il y a eu 81 participants, représentant 20 familles, à l'enquête policière qui a eu lieu à La Chapelle sur Loire.

Accueils de loisirs de l'été : Un départ en bus depuis l'école de Bourgueil vers le centre de loisirs de Continvoir sera organisé pour le mois d'août.

Le local jeune fonctionne très bien : beaucoup de participants et les jeunes sont très dynamiques. Un projet d'ouverture estivale, avec la présence d'un animateur sur des créneaux plus élargi est à l'étude.

Un « Café des parents » a été organisé à Chouzé-sur-Loire à l'ouverture de l'école avec une participation importante.

Sensibilisation à la lecture : Des animateurs, formés à la lecture aux enfants, viendront avec un bus de la sortie des TAP à la fin de la garderie.

Délégations syndicales :

PNR : M. NION a assisté à une réunion sur l'habitat participatif. Il consiste en la réunion d'un ensemble de particuliers qui souhaitent faire construire leur logement en créant ensemble le projet de A à Z (architecture, jardins, espace communs...). C'est un long projet, qui peut prendre jusqu'à trois ans. Traditionnellement ces projets se réalisent pour des constructions de 5 à 10 logements. Dans la zone susceptible d'accueillir ce type de projet à Benais, il est prévu la construction de 25 logements, cela paraît donc très compliqué.

SMIPE : Une collecte d'amiante à destination des particuliers sera organisée dans le deuxième semestre de l'année. Une trentaine de particuliers se verront fournir les équipements de protection et de stockage nécessaires et pourront déposer jusqu'à 20m² de produits amiantés. Cette collecte sera gratuite pour les particuliers mais représente un coût de 3 000€ la journée pour le syndicat.

Des composteurs seront fournis gratuitement aux cantines et écoles qui en font la demande. Les enseignantes, cantinières et élèves concernés devront suivre une formation d'une heure (gratuite).

SITS : La nouvelle convention avec le Département a été signée. Le Département s'est engagé à verser la subvention initiale jusqu'au 31 août.

Les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2016 sont ouvertes du 26 avril au 13 juillet par internet et du 1^{er} au 30 juin en mairie pour les personnes qui souhaitent remplir le dossier « papier ».

Commissions municipales :

Commission fêtes et cérémonies :

Comice : La construction du char avance : la structure est faite et est progressivement recouverte de papier. Tous les volontaires sont les bienvenus pour aider à la construction les mardi après-midi.

Concernant le flashmob qui sera exécuté pendant le défilé : les répétitions ont lieu le mardi soir à la salle des fêtes. Une vidéo sera diffusée sur le site internet pour permettre à chacun de s'entraîner. La première partie, présentant l'animatrice, a été filmée. La seconde, filmant le groupe de danseurs, sera réalisée demain.

Un vin d'honneur a été organisé le 21 mai pour accueillir les participants au repas annuel de l'amicale des secrétaires de mairie du Bourgueillois.

La mairie de Boulogne-Billancourt a donné son accord pour que le tir du feu d'artifice se fasse dans le parc du château.

Commission voirie : M. NION a participé à une réunion sur les plans Zérophyto. Les communes n'auront plus de possibilité d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces communaux à compter du 1^{er} janvier 2017 (hormis cimetières et terrains de sports). La commune doit poursuivre son travail sur le plan de désherbage.

Commission logement : Le logement 1 place de l'église va se libérer. Une personne est déjà venue le visiter et est intéressée. Elle souhaite une location au 1^{er} juillet. La commission a validé sa candidature. Logement de l'école : Un habitant de Benais a déposé un dossier que la commission a validé. Le futur locataire a été informé que des artisans auront besoin au cours de l'été d'accéder à son grenier afin de procéder aux travaux de changements de chauffages de l'école.

Commission communication : Tous les articles pour le bulletin municipal 2016 sont prêts.

Commission du personnel : M. HALLIEN tient à remercier les secrétaires d'avoir pris en charge les déplacements des enfants entre l'école et la cantine pendant le congé maladie de l'agent habituel.

Commission plan de sauvegarde communal : Elle se réunira le 27 juin à 20h30 afin de faire le point sur l'organisation d'un exercice.

Commission affaires scolaires : La fête des écoles aura lieu le 11 juin à 14h30 à l'école de Restigné. Les commissions bâtiments et affaires scolaires se réuniront mercredi à 18h pour organiser les travaux de changement de chauffages de l'école.

CCAS : Le goûter des seniors aura lieu jeudi après-midi. Les fraises seront préparées à partir de 13h. Les enfants de l'école vont venir chanter à 15h30 accompagnés par Michaël.

Commission bâtiment : Le stade sera prêté à un habitant de Benais qui organise un tournoi de football inter-entreprises.

Un devis va être demandé pour acheter un demi-échafaudage qui permettrait notamment de changer plus facilement les ampoules de la salle des fêtes. L'actuel, très grand, n'est pas adapté pour les petits travaux du quotidien.

Un socle pour Marianne a été offert par le club de tennis d'Avoine. Un courrier de remerciement leur a été envoyé. Un devis pour le faire peindre a été demandé.

Commission scolaire : Les tarifs des repas pris à la cantine à la rentrée prochaine devront être votés au prochain Conseil.

01 : Délibération 2016-24 : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'ARRETE FIXANT LE PROJET DE PRIMETRE DU NOUVEL EPCI ISSU DE LA FUSION DE LA CCPB AVEC LA CCTNO

Vote Pour : 13 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'article L.5210-1-1 du CGCT,
Vu la loi 2015-991, dite loi NOTRe, du 07 août 2015 et notamment l'article 35,
Vu l'arrêté préfectoral n°16-16 du 30 mars 2016 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale en Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté préfectoral n°16-22 du 09 mai 2016 fixant le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Bourgueil et de la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest, reçu en mairie le 12 mai 2016,

Considérant qu'il appartient aux Conseils municipaux de se prononcer sur ledit arrêté dans les deux mois suivant sa réception,

Il est rappelé que la fusion sera prononcée après accord des conseils municipaux des communes membres des deux communautés de communes, exprimé par la moitié au moins des conseils

municipaux des communes représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci (soit au moins 16 conseils municipaux représentant au moins 17 652 habitants).

Les documents explicatifs quant à l'impact de la fusion sur la gouvernance, les compétences, la situation financière et fiscale ainsi que sur le personnel du futur EPCI ont été présentés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS FAVORABLE par treize voix favorable au projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Bourgueil et de la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest.

02 : Délibération 2016-25 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Vote Pour : 13 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2015-16 du 04 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser la modification suivante du budget de l'exercice 2016 afin :

- de prévoir la dépense liée à l'aménagement du nouveau véhicule du service technique sur la même opération que l'achat du véhicule
- de créer une nouvelle opération pour permettre le remplacement de deux poteaux incendie (rue du frêne et rue du château) qui ne sont plus manœuvrables.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre / Article Désignation	Dépenses		Solde par opération
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	
Op. 262 /21571-Véhicule service technique	/	+ 1 968 €	16 968 €
Op. 265 /21568 - Poteaux incendie	/	+ 6 050 €	6 050 €
020 / Dépenses imprévues	- 8 018 €	/	1 642 €
TOTAL :	- 8 018 €	+ 8 018 €	
TOTAL GENERAL :	0.00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE, la présente modification du budget 2016.

03 : Délibération 2016-26 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMICE DU MONDE RURAL

Vote Pour : 13 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°2015-16 du 04 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 et le vote des subventions versées aux associations pour l'année 2016,

Considérant la demande de subvention faite le Comice du monde rural de l'arrondissement de Chinon,

Considérant que l'association Touranjeux ne souhaite plus recevoir la subvention de 100 € qui lui avait été attribuée,

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention à hauteur de 0.10 € par habitant, soit un montant de 98,10 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une subvention de 98.10 € au Comice du monde rural de l'arrondissement du Bourgueil.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 à l'article 6574

04 : Délibération 2016-27 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE PARLEMENTAIRE – PROGRAMME VOIRIE 2016

Vote Pour : 13 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur Claude BOISDRON, premier adjoint au Maire en charge de la voirie, rappelle le programme de voirie 2016 voté au budget prévisionnel 2016 qui prévoit les travaux suivants :

- Réfection de l'enrobé au lieu-dit le Maupas,
- Création d'un réseau d'eau pluviale à Chavannes au niveau du carrefour de la rue de Chavannes, de la rue des Guichets et de la rue des Fontaines Bouillonnantes.

Le coût prévisionnel de cette opération qui s'élève à 19 391.60 € HT soit 23 269.92 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total :	19 391.60 € HT
Enveloppe parlementaire :	9 500 € (49%)
Autofinancement :	9 891.60 € (51%)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ARRETE** le projet de programme de voirie 2016,
- **ADOpte** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire.

QUESTIONS DIVERSES

Office de tourisme : Mis en place du projet Gretters : des habitants font découvrir leur commune sur la base du volontariat. L'office du tourisme recherche des candidats pour être « gretters » sur le territoire.

Comité des fêtes : La brocante a été un succès : il y a eu beaucoup d'exposants et de visiteurs. Les retours sont, cette année encore, très positifs.

Brassband en Bourgueillois : Une réunion des partenaires sera organisée le 09 juin à Ingrandes.

Mme Laurent a soumis l'idée de création d'une boîte à livre dans la cabine téléphonique qui se situe à côté de la salle des fêtes, sur le modèle de ce qui s'est fait à Rillé. La cabine a été repeinte, des étagères y ont été fixées et chacun peut venir déposer et/ou emprunter des livres.

La synthèse du SAGE Authion (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été distribuée.

Mme le Maire a informé le conseil municipal de sa participation à une réunion avec le Sous-préfet pour demander que les cinq communes qui composaient le Syndicat Intercommunal pour l'Entretien du Lathan et de ses Affluents (Channay sur Lathan, Cléré les Pins, Hommes, Rillé et Savigné sur Lathan) puissent quitter le Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Authion et de ses affluents, rejoint le 1^{er} janvier 2015.

L'association de gym volontaire remercie la commune pour la subvention attribuée.

Le club de tennis de table remercie la commune pour la subvention supplémentaire. L'entraîneur a été embauché cette semaine et il viendra donner des cours 3 heures une semaine sur deux à partir de début septembre.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le vendredi 08 juillet 2016 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40.

Mme BENESTON	M. BOISDRON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU
				
Mme DÉZÉ	M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION	M. PLANTIER
				
Mme RIOCREUX	Mme RUOPPOLO-COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD	
			Excusé	